

Fiche pratique PPCR : Reclassement à compter du 01/09/2017

Professeurs certifiés, PLP, EPS, professeurs des écoles et C.P.E **HORS CLASSE**

Reclassement en Hors Classe

(Professeur-e des Écoles, Professeur-e Certifié-e, PLP, Professeur-e d'EPS, CPE, Psy ÉN)

Votre situation au 1er septembre 2017 (avant PPCR)			Votre reclassement au 1er septembre 2017 (après PPCR)			
Échelon	Ancienneté dans l'indice	Indice	Nouvel échelon	Nouvel indice	Maintien de l'ancienneté	Durée dans l'échelon
4	sans incidence	652	3	652	Oui	2 ans 6 mois
5	- de 2 ans 6 mois	705	4	705	Oui	2 ans 6 mois
	2 ans 6 mois et +		5	751	Non	
6	Sans incidence	751			Oui	3 ans
7	Sans incidence	793	6	793	Oui	3 ans (à compter du 1er janvier 2020 retour d'un 7 ^e échelon)

187 rue Albert Dupuis / 76000 ROUEN ☎ 02 35 58 88 36 / ✉ cgteduc.acrouen@gmail.com

Elus Lycées Pro ☎ 06 79 56 96 26 / Elus Collèges/Lycées ☎ 07 77 23 29 69 / Elu Ecoles ☎ 06 70 68 97 24



SYNDIQUEZ VOUS ! RENSEIGNEZ VOUS !

www.education7627.fr

